

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER ROSNY SUD

Le 16/06/2021 en visio-conférence

Ordre du jour :

Les bonnes pratiques en visioconférence

Accueil des nouveaux membres et présentation de la chargée de mission

Introduction et présentation des ordres du Jour

Cohésion sociale/ actions Jeunesse : présentation de M. A RIBIERE président AGG

Le plan Vélo : présentation de Mme BESCO, chargée de mission Agenda 21

Les prochaines échéances et propositions d'ordre du jour

Points d'actualités/ informations

Présentation des élus et de l'administration :

Monsieur ARCELUZ, Adjoint au maire en charge de la cohésion des quartiers

Monsieur CHAMBORAIRE, adjoint de quartier, en charge du quartier ROSNY SUD

Monsieur DAUPHINOT, Directeur de la vie des quartiers

Madame SOMBO, Directrice adjointe Vie des quartiers

Madame BUSSUGU, chargée de mission démocratie de proximité, en charge de la coordination des conseils et des comités de quartier

Introduction et présentation des ordres du Jour :

M. CHAMBORAIRE: Très heureux de retrouver les membres pour ce second conseil de quartier. Nous espérons vous voir en présentiel à la rentrée pour le conseil de septembre.

Suite au conseil d'installation de mars dernier, vous avez émis le souhait d'aborder certaines thématiques. C'est donc en cohérence avec vos propositions qu'aujourd'hui l'ordre du jour est basé sur le thème de la cohésion sociale et du plan Vélo.

Avant de laisser la parole à nos deux intervenants, je vous présente Mme BUSSUGU SALIMATI, chargée de mission démocratie de proximité.

Mme BUSSUGU Salimati : Ravie d'être parmi vous. Je suis arrivée en mars dernier et j'ai donc pour mission de coordonner en lien avec les 4 adjoints de quartier, les 4 conseils de quartier ainsi que les 9 comités de quartier sur l'ensemble de la Ville. Je suis disponible pour vous apporter un appui

méthodologique et suivre en lien avec M. CHAMBORAIRE vos propositions de projets sur le secteur de ROSNY SUD. Je reste disponible par mail, appel téléphonique ou en RDV physique afin de co-construire ensemble des projets.

M. CHAMBORAIRE : avant de laisser la parole à M. RIBIERE, je souhaite rappeler que la Ville mène une politique de cohésion sociale active qui s'appuie sur différents dispositifs. Notamment les dispositifs de Politique de la Ville, qui sont travaillés avec l'ETAT et GPGE, ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires et du tissu associatif de la ville. L'AGG est un acteur de la cohésion sociale sur le quartier des Pré-Gentil et Marnaudes.

Cohésion sociale/ actions Jeunesse : présentation de M. A RIBIERE président AGG

M. ALAIN RIBIERE : L'ensemble des membres ont reçu les plaquettes de programmation de cet été.

En cette période de crise sanitaire, la cohésion sociale au titre d'un quartier me semble un élément très important pour retisser le lien. L'équipe d'animation a souhaité donner pour cette période estivale qui arrive, une bouffée d'oxygène à l'ensemble des habitants du quartier du Pré-Gentil. Beaucoup de personnes ont été confinés dans des logements exigus et peu adaptés. On a souhaité mettre en place des actions en direction des familles (0-99 ans).

Durant cette période estivale mais, aussi durant toute l'année, des actions et projets sont organisés pour tous les publics.

Un nouveau directeur va être recruté à partir de septembre (M. FRANK MISSON). Mais en attendant si vous avez des projets à proposer pour le quartier appelez-moi au 06.24.67.41.10.

Le centre social doit être à l'écoute des habitants, dans un objet de cohésion sociale, de partage et de lien. Le lien social c'est ce qui favorisera l'émanation de nouveaux projets.

Durant cet été, l'équipe du centre va chambouler les locaux pour préparer la rentrée avec la création d'un espace numérique qui sera ouvert aux jeunes et aux adultes : recherche d'emploi, travail CV, LM. Il y aura également la création d'un espace jeunesse dédié aux jeunes dès septembre.

Voir PowerPoint et planning du centre envoyé par mail/ Ceux et celles qui ne les auraient pas reçus peuvent revenir vers Mme BUSSUGU.

Temps d'échanges/ débats :

M. CHAMBORAIRE : les membres avaient-ils l'information de cette programmation estivale ? avez-vous des questions à ce sujet ? nous vous laissons la parole.

Avez-vous des propositions de projets pour une meilleure cohésion sociale dans le quartier ?

M. RIBIERE : Si vous avez des projets pour le quartier, nous pouvons les monter ensemble. Nous n'allons pas nous les approprier puisque ce seront des projets avec et pour les habitants. Si on peut vous aider sur le montage, trouver des financements, ma porte est grande ouverte. Nous travaillons avec la ville, nous sommes là pour le service au public.

Mme Cynthia SOU : Ce que je propose en termes de cohésion sociale :

- Activités sportives avec la création d'un espace où les gens pourraient se retrouver. Ça manque cruellement sur le secteur. Pour ma part, je ne trouve pas quelque chose qui soit attrayant à Rosny sous-bois. Je peux donner l'exemple de ce qui se passe à PERREUX où NEUILLY PLAISANCE où il y a pas mal d'endroits aménagés avec un mélange d'activités sportives et des espaces jeux pour les enfants. Il y a de fait une mixité des publics qui est intéressante. A Nogent sur Marne, au stade Sous la Lune par exemple, ils ont installé un circuit pour les vélos, rollers. Ce mélange de possibilités d'activités à ramener d'autres publics.
 - Les activités culturelles : Organiser des micros-événements et/ ou des moments conviviaux qui permettraient d'avoir des espaces de rassemblement et d'échanges.
- ➔ M. CHAMBORAIRE : C'est effectivement une réflexion qui est en cours au sein des directions. La particularité aujourd'hui sur Justice et Pré-Gentil concerne le patrimoine. La majorité appartient au bailleur donc nous travaillons justement avec ce dernier pour savoir ce qu'on peut emmener en termes d'équipements. Aussi, sachez que la municipalité a mis en place des projets hors les murs en partenariat avec les centres socioculturels, le service culturel, les bailleurs et les associations. A l'exemple du cinéma en plein air sur chaque quartier de la ville cet été (13 et 21 août Pré-Gentil).
- ➔ M. RIBIERE : Sur les espaces sportifs, nous ne sommes pas super bien placés, cependant je suis prêt à ce qu'on ait un temps d'échange dessus.
- Au sujet de la culture : Elle se limite souvent à un public bien précis et elle ne va pas assez souvent dans les quartiers. Je souhaite qu'avec le centre social, via les actions qu'on développe, que l'on mette en place un plan culturel pour le Pré-Gentil mais aussi pour les Marnaudes. Nous pouvons tout à fait nous rencontrer pour discuter des possibilités de projets et d'actions à mettre en place sur le plan culturel ou autre. Je suis disponible jusqu'au 30 juillet puis je prendrais deux semaines de congés.
- Pour information durant tout l'été et jusqu'à fin décembre, dans le cadre de la programmation contrat de ville, une action avec une compagnie de cirque en résidence va être proposée. Ici c'est donc le cirque mais, la culture est vaste, je reste disponible pour les échanges.

Mme KASRAOUI : Je rejoins Mme SOU qui parlait d'activités sportives. Pour le quartier la Justice, c'est vrai qu'on manque d'espaces de loisirs. Après la sortie de l'école, nous n'avons nulle part où aller. Sur la rue Isaac Manouchian, il y a 3 blocs de ciments à un emplacement où il y a de la terre et des herbes sauvages. Aussi, au 10000 rosiers il y a un petit square avec une porte fermée. Nous avons demandé l'installation de petits jeux pour les enfants à la Mairie il y a quelques années mais, rien ne nous a été proposé. Est-ce qu'il y a possibilité de proposer un projet de ce côté du quartier ? surtout au niveau de cet emplacement où il y a 3 gros blocs de ciments.

- M. CHAMBORAIRE : Nous ferons un tour de quartier pour voir et discuter de vos préoccupations et projets. Sur toutes les idées, si nous arrivons à mettre en place trois ou quatre, on aura tout gagné. M. RIBIERE, pouvez-vous nous dire quel type de public fréquente plus souvent le centre ?
- M. RIBIERE : En termes d'activités pour adultes, nous avons plus de femmes. Le centre social doit être le centre de tout le quartier et pas uniquement celui d'un public en particulier. Il faudrait réfléchir à une ouverture du centre vers l'extérieur à l'exemple de la rue du Rhin. Les gens qui habitent les maisons individuelles n'ont pas forcément l'envie/ le besoin de venir au centre, or le centre est ouvert pour tous. La réflexion peut être portée par les membres et le centre pour savoir comment toucher tout le monde.

M. CHAMBORAIRE donne la parole à Mme BESCO JULIE, chargée de mission Agenda 21.

Le plan Vélo

Présentation de la chargée de mission agenda 21 sur le plan Vélo de la ville et sur le circuit à Rosny Sud. Powerpoint envoyé par mail, si vous ne l'avez pas reçu, Mme Bussugu pourra le renvoyer.

Présentation de Mme SAUNOIS de l'association Rosnycycllette pour faire voir leurs actions sur la ville. Powerpoint envoyé par l'association par mail.

Rosnycycllette souhaite proposer une concertation des membres pour « évaluer » ce plan vélo. Propose une balade à vélo afin de découvrir ce circuit et faire des propositions.

De manière générale sur le quartier, on voudrait une limitation à 30 KM/H et travailler à l'accès aux écoles/ équipements publics et au centre-ville.

Temps d'échanges et débats :

M. CESAIRE : Merci pour les deux interventions sur le sujet. Cependant, je n'ai pas compris ce qu'on attend des membres par rapport au sujet. Il y a beaucoup d'information cela m'a un peu perdu.

Au niveau des recyclages des vélos, y a-t-il des opérations style bourses aux vélos prévues dans la ville ?

Mme BESCO : Il s'agit d'avoir vos recommandations au niveau de votre quartier. Est-ce qu'il y a des manques, est-ce que vous connaissez ces aménagements ?

Par rapport au bourse à vélo, nous comptons l'organiser avec l'association Rosnycycllette en septembre.

- ➔ M. CHAMBORAIRE : C'est nouveau pour vous, mais ça l'est également pour nous. Le premier conseil de quartier était placé sous le signe de la rencontre/ une première. Cette fois-ci, nous avons privilégiés des thèmes qui étaient plébiscités lors du premier conseil afin de respecter cette démocratie participative d'où cette présentation « assez descendante » de la part de ces deux services. Mais l'idée est également de recueillir vos idées, projets, réflexions sur les sujets abordés afin d'avancer ensemble sur du concret. Sur le prochain conseil de quartier l'accent sera mis sur votre participation et vos propositions.

- ➔ M. ARCELUZ : La réunion à distance n'aide pas. Nous espérons une amélioration des conditions sanitaires afin de vous proposer une prochaine séance en présentiel. Nous avons pensé qu'il fallait vous faire une présentation de l'existant avant d'entamer un temps de travail sur vos propositions.

Mme DUBOIS : Rue Henri Mondor/ école Henri Mondor pas assez d'emplacement pour des supports trottinettes. Y a-t-il possibilité d'en rajouter d'autres ?

Quelqu'un qui n'est pas aguerri au niveau vélo, ne prendrait pas la rue en contre -sens cyclable car très dangereuse. Les automobilistes ne ralentissent pas du tout en voyant un cycliste.

Mme SOU : Par rapport aux remarques de M. CESAIRE : proposition de renvoyer le document en amont de manière que nous puissions s'en imprégner.

En termes d'outils collaboratifs, beaucoup de choses se mettent en place au niveau des vidéo-conférences. A l'occasion, je pourrais vous montrer ce qui permettrait au groupe de collaborer à distance.

Il y a moins de voitures qui se garent sur les bandes cyclables contrairement aux pistes cyclables qui demandent plus d'espaces à l'exemple de la rue Général de Gaulles. Comment résoudre cette problématique ?

La combinaison vélo/ piéton est de plus en plus dangereuse. Des gens se font renverser par des trottinettes électriques. La séparation piste cyclable et piéton n'est pas très nette.

Concernant la pompe à vélo : pour la mise en place de la pompe dont vous avez parlé, je pense que l'emplacement cité par Mme KASRAOUI est tout à fait approprié car, il y a beaucoup de cyclistes à cet endroit : rue ancien combattants à vérifier !

Beaucoup de personnes souhaitent se mettre à vélo mais ont peur, car ce n'est pas assez sécurisé. Travailler sur le côté sécuritaire pour rassurer les gens est un enjeu majeur qu'il faudra développer.

M. LAHRAR : Je rejoins les collègues concernant la présentation qui était trop longue.

Quel est le budget alloué à ce plan vélo sur cette année 2021 ?

- ➔ Mme BESCO : Il est évalué chaque année, ça dépend des projets à mettre en place. Sur les trois ans, 400000 euros. Cette année le budget est plus restreint. Nous avons fait beaucoup de bandes COVID qui ont coûté très chers.

M. LAHRAR : On entend toujours qu'il y a des vols de vélos. Pourquoi ne pas mettre des caméras de surveillance sur les emplacements de stationnement vélos ? c'est une proposition que je vous fais afin de lutter contre ces vols.

Est-ce qu'il y a une application mobile pour les habitants de Rosny pour savoir où se situent les points de stationnement des vélos et leur disponibilité. Et pourquoi pas un système pour s'échanger des vélos entre particuliers.

- ➔ Mme BESCO : Je pense qu'on va pouvoir intégrer ça au moins pour les emplacements via l'application Rosny en poche. Pour les vélos disponibles, vous avez l'information en direct pour les Vélib via son application.

M. RAMBAUD : Pour évoquer le vélo, il faudrait faire un conseil de quartier à vélo dans le quartier. Expérimenter, découvrir le circuit ensemble afin de devenir les ambassadeurs en quelque sorte.

Est-ce que vous pensez intervenir auprès de la SNCF pour l'utilisation de la gare. Allez prendre son train à vélo de manière non contraignante, car aujourd'hui c'est quasi impossible.

- ➔ Mme BESCO : On n'en est pas là avec la SNCF. Les arceaux qui sont au niveau de la Gare Centre ont été placés par la ville, on se substitue déjà à la SNCF qui doit normalement proposer un service pour ses clients. Il y a un abri couvert non utilisé car mal placé et vétuste. Une réflexion est en cours pour le placer ailleurs. Aussi, la gare va être réhabilitée d'ici peu et dans ce cadre-là, nous avons demandé à la SNCF de ne pas oublier le sujet vélo.
- ➔ M. CHAMBORAIRE : Pour cette idée de balade urbaine à vélo, je ne suis pas contre. Le jour où ça se mettra en place en lien avec Rosnycyclette je serai présent.

Mme SAUNOIS : Ravie de cette proposition de collaboration commune à vélo. Comment rejoindre le centre-ville à vélo ? comment se rendre au collège à vélo ? Comment se rendre au lycée à vélo ? Je pense qu'il faut partir sur des thématiques très utilitaires pour se rendre compte combien notre quartier a besoin encore d'aménagement. Les aménagements actuels ne sont pas suffisants pour dire que le quartier est cyclable. Si le groupe de constitue, Rosnycyclette y participera avec plaisir.

Mme SOU : Pour éviter que les voitures se garent au niveau des pistes cyclables, est-ce qu'il serait possible de mettre de la végétation à la place des bacs bétonnés ? Si c'est un peu élevé, les voitures ne pourraient pas monter dessus.

- ➔ Mme BESCO : Va se renseigner car les aménagements ont déjà été modifiés deux fois. Je vais rebasculer votre demande au Département puisqu'il s'agit ici d'une route départementale. La ville ne pourra pas intervenir sur cette rue du Général de Gaulle.

Mme SAUNOIS : Techniquement c'est une avenue très compliquée. La proposition de Rosnycyclette est de peindre la piste pour la rendre visible des piétons lorsque la piste est sur le trottoir et aussi lorsqu'elle est sur la chaussée pour les voitures.

Aussi, nous souhaitons que le contre-sens cyclable soit utilisé dans le bon sens. Quand on va vers le centre-ville, il faudrait mettre des pictogrammes au sol.

M. CESAIRE : Etant novice sur le plan vélo, je ne me vois pas en faire au centre-ville. Est-ce qu'il y a possibilité de dessiner un circuit au niveau de plateau d'Avron ? pour rester dans une balade « verte ». A quand la livraison du plateau ?

- ➔ Mme BESCO : Pour un circuit au niveau du plateau, ça ne va pas être simple. La rue des Gravieres va être aménagée en piste bidirectionnelle qui va longer le stade. On peut envisager de poursuivre l'aménagement à Neuilly Plaisance au niveau de la ruelle du Bois d'Avron et la rue des deux communes. Mais il faudra changer le sens de circulation et le réduire à un sens puisque nous n'avons pas la place d'y mettre une piste cyclable. Il y avait une option sur le sentier de la Mare aux loups qui rejoint Neuilly Plaisance. Toutefois, le chemin se restreint au fur et à mesure avec des branchages et des parcelles qui appartiennent à des privés. C'est un itinéraire que nous avons inscrit dans le plan Vélo mais, nous ne connaissons pas encore l'échéance.

Pour la livraison du Plateau, à priori printemps 2022 à confirmer. Des pré-visites seront organisées par GPGE via les portes ouvertes de la Ferme pédagogique mi-septembre.

Mme SIMPSON : Le circuit sur la Mare aux loups est très agréable car pas beaucoup de personnes. Espère que s'il y a des travaux, ça ne dénature pas le lieu.

Les prochaines échéances et propositions d'ordre du jour

Points d'actualités/ informations

M. CHAMBORAIRE : Concernant les comités de quartier voici les noms des présidents désignés par M. LE MAIRE sur ma proposition :

- Sur le Pré-Gentil : M. LE CASTEL
- Sur la Justice : Mme JESUPRET

Ces présidents seront en lien avec Mme BUSSUGU pour la mise en œuvre dès septembre des comités de quartier.

Une autre information concerne le budget alloué au Conseil de quartier. Il n'est pas conséquent mais pourra permettre la mise en place de quelques projets : 7500 euros. Nous vous proposons de réfléchir à des propositions concrètes de projet afin d'en discuter en septembre. L'idée est de pouvoir mettre en œuvre un projet d'ici décembre 2021. Mme BUSSUGU et moi-même sommes disponibles et attentifs à vos propositions.

Aussi, Si vous avez des propositions d'ordre du jour pour le prochain conseil de quartier, nous sommes à l'écoute. Nous essaierons de proposer toujours deux thématiques.

Mme BUSSUGU : n'hésitez pas à remplir notre page interactive pour vos propositions de projets ou d'ordre du jour. Je les ferai remonter à M. CHAMBORAIRE ;

Mme SOMBO : Au niveau des ordres du jour, le but est que dès le prochain conseil une ou deux thématiques soient identifiées et qu'on laisse une partie importante à la partie co-construction de projets.

M. CESAIRE : sur les temps inter-conseils, et afin être pro-actifs y a-t-il possibilité d'avoir un espace de travail avec le groupe ?

M. CHAMBORAIRE : En amont, il y aura les comités de quartier avec un retour du compte rendu.

M. RIBIERE : Ma porte est ouverte. Appeler moi et je verrai les disponibilités notamment en termes de salles et ensuite, on co-construit ensemble.

M. ARCELUZ : Vous pouvez participer aux comités de quartier, le fait d'être membre du conseil ne vous interdit pas de participer aux comités de quartier.

Mme DUBOIS : FASOL recherche une personne pour un job d'été en juillet et août. Inauguration du Tiers Lieu en septembre, n'hésitez pas à venir.

M. CHAMBORAIRE : Nous vous remercions de votre présence à cette deuxième séance du conseil de quartier DE ROSNY SUD et nous espérons vous revoir en présentiel à la rentrée.